

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 18 JUIN 2007 À 20 H, AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
ALAIN-PAGÉ**

SONT PRÉSENTS : M. le maire André Hénault
M^{me} la conseillère Louise Savignac
MM. les conseillers Jean-Pierre Beaulieu, Claude
Bélanger, Robert Bibeau, Robert Groulx et Guy
Rondeau

Les membres du conseil présents forment le quorum sous la présidence
de M. le maire André Hénault.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. François Thériault, directeur général
et secrétaire-trésorier
M^{me} Michèle Desfossés, secrétaire

LA SÉANCE EST OUVERTE

2007-06-4384

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté comme suit :

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 22 mai 2007

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SECRÉTARIAT

4.1 Liste des comptes à payer

4.2 Embauche étudiantes – Adjointe et monitrices camp de
jour 2007

4.3 Honoraires professionnels de la firme d'avocats Ferland
et Bélair – Opinions sur divers dossiers

4.4 Achat de deux ordinateurs – Service de la prévention des
incendies et la direction générale

4.5 Honoraires professionnels Roy, Laporte et Sylvestre
Ressources humaines

4.6 Liste des documents à détruire

4.7 Lettre de démission de M. Virgile Chevalier-Rochon
Pompier volontaire

4.8 Service de la prévention des incendies – Poste adjointe
administrative – Nomination

4.9 Affichage du poste de technicienne comptable

- 4.10 Addendas n^{os} 1 et 2 – Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la Municipalité de Sainte-Béatrix – Demande de réponse automatique
- 4.11 Vente du véhicule de marque Chevrolet Venture 2000
Service de la prévention des incendies
- 4.12 Politique administrative et salariale des cadres – Modification allocation automobile – Coordonnatrice du Service des loisirs
- 4.13 Soumissions module de jeux – Parc Jeanne-Sauvé – Octroi du contrat
- 4.14 Embauche de M. Michel Cazabon – Pompier volontaire
- 4.15 Dons et subventions – Comité des loisirs

5.0 SERVICES TECHNIQUES

- 5.1 Travaux de resurfaçage rue de la Visitation – Recommandation de paiement n^o 3
- 5.2 Offre de service – Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc
Entreposage extérieur – Zones commerciales
- 5.3 Règlement 966-2007 – Honoraires professionnels de la firme d'architectes Arcand-Laporte – Travaux de réaménagement au centre communautaire Alain-Pagé
- 5.4 Projet de règlement 967-1-2007 – Affichage modifiant le règlement de zonage 523-1989 concernant l'affichage pour les commerces de vente au détail d'automobiles neuves – Adoption

6.0 REQUÊTES

- 6.1 Demande de M. Joël Simard – Utilisation du parc Marc-Aurèle-Fortin et consommation de boissons alcooliques
Fête de quartier – Cité Boisée
- 6.2 À voix haute – Demande de soutien financier
- 6.3 Transcontinental – Cahier spécial concernant la fête nationale – Offre de publicité
- 6.4 Demande de M^{me} Henriette Beauséjour – Utilisation de l'abri au parc Saint-Jean-Bosco et autorisation de consommer des boissons alcooliques
- 6.5 La Soupière – Demande pour installer un kiosque promotionnel – Stationnement parc Saint-Jean-Bosco
- 6.6 Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière – Demande de commandite – Mérite forestier lanaudois 2007
- 6.7 Fondation québécoise du cancer – Compagnie corporative de financement – Participation municipale

7.0 INFORMATION

7.1 État des activités financières – Revenus et dépenses
Exercice terminé le 30 avril 2007

7.2 Liste des mutations – Mai 2007

8.0 AUTRES SUJETS

8.1 Règlement 967-2007 – Modifiant le règlement de zonage
523-1989 concernant l’affichage pour les commerces de
vente au détail d’automobiles neuves – Avis de motion

8.2 Commission municipale du Québec – Avis de convocation
Exemption de toute taxe foncière – La Société Saint-
Vincent-de-Paul de Joliette inc.

8.3 Demande de l’Association des pompiers de Saint-
Charles-Borromée – Utilisation de l’abri au parc Saint-
Jean-Bosco et autorisation de consommer des boissons
alcooliques

8.4 Règlement 966-2007 – Réaménagement centre communautaire
Alain-Pagé – Travaux additionnels

ADOPTÉE

2007-06-4385

PROCÈS-VERBAL

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l’unanimité :**

QUE le procès-verbal suivant soit et est adopté comme il a été rédigé;

- séance ordinaire du 22 mai 2007.

ADOPTÉE

2007-06-4386

LISTE DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les registres des chèques des fournisseurs du 5 au
18 juin 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget et dans
les règlements d’emprunt;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l’unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à
faire le paiement des dépenses suivantes :

- chèques des fournisseurs n^{os} 15 790 à 15 933, du 5 au 18 juin 2007,
pour un montant de 235 826,06 \$;

Le tout tel qu’il apparaît sur les registres des chèques des fournisseurs.

ADOPTÉE

**EMBAUCHE ÉTUDIANTES – ADJOINTE ET MONITRICES
CAMP DE JOUR 2007**

ATTENDU le rapport SL-07-15 de la coordonnatrice du Service des loisirs, en date du 15 mai 2007 et le rapport SL-07-20 de la préposée au Service des loisirs, en date du 13 juin 2007;

2007-06-4387

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité embauchent :

- M^{me} Pamela Coderre à titre d'adjointe du camp de jour, à compter du 23 mai 2007;
- M^{me} Christine Bourgeois à titre de responsable pour les jeunes de 13 à 14 ans ainsi que pour le Service de garde, à compter du 18 juin 2007;
- M^{mes} Jolianne Mailhot et Sabrina Derouin à titre de monitrices au Service de garde, à compter du 18 juin 2007;

QUE les taux horaires soient ceux actuellement en vigueur;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} France Rivest, coordonnatrice du Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-06-4388

**HONORAIRES PROFESSIONNELS DE LA FIRME D'AVOCATS
FERLAND ET BÉLAIR – OPINIONS SUR DIVERS DOSSIERS**

ATTENDU la note d'honoraires présentée par la firme d'avocats Ferland et Bélair, le 8 juin 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à la firme Ferland et Bélair la somme de 188,02 \$, à titre d'honoraires professionnels, selon la facture n° 12777;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-06-4389

**ACHAT DE DEUX ORDINATEURS – SERVICE DE LA
PRÉVENTION DES INCENDIES ET LA DIRECTION
GÉNÉRALE**

ATTENDU le rapport DG-07-10 préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier, en date du 15 juin 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à acheter deux ordinateurs, soit un pour le poste d'adjointe administrative au Service de la prévention des incendies et un pour le poste du directeur général et secrétaire-trésorier, le tout pour une dépense d'environ 4 000 \$;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-06-4390

HONORAIRES PROFESSIONNELS ROY, LAPORTE ET SYLVESTRE – RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU la note d'honoraires présentée par M^e Jean-Robert Laporte, avocat, le 4 juin 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à la firme d'avocats Roy, Laporte et Sylvestre la somme de 51,28 \$, à titre d'honoraires professionnels, selon la facture n^o 10 284;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

LISTE DES DOCUMENTS À DÉTRUIRE

Ce dossier est reporté à une prochaine réunion.

2007-06-4391

LETTRE DE DÉMISSION DE M. VIRGILE CHEVALIER-ROCHON – POMPIER VOLONTAIRE

ATTENDU la lettre de démission de M. Virgile Chevalier-Rochon, datée du 5 juin 2007;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité prennent acte de la démission de M. Virgile Chevalier-Rochon, pompier, à compter du 5 juin 2007, comme en fait foi sa lettre de démission;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier fasse parvenir une lettre de remerciements à M. Chevalier-Rochon pour le temps passé au Service de la prévention des incendies;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Virgile Chevalier-Rochon, Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – POSTE
D’ADJOINTE ADMINISTRATIVE – NOMINATION**

ATTENDU le rapport DG-07-11 préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier le 18 juin 2007, concernant la recommandation du comité de sélection;

2007-06-4392

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l’unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité retiennent la candidature de M^{me} Francine Forest pour combler le poste d’adjointe administrative du Service de la prévention des incendies;

QUE les conditions de travail soient celles prévues à la convention collective;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Francine Forest et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-06-4393

AFFICHAGE DU POSTE DE TECHNICIENNE COMPTABLE

ATTENDU que par la résolution 2007-06-4392, les membres du conseil retenaient la candidature de M^{me} Francine Forest pour combler le poste d’adjointe administrative au Service de la prévention des incendies;

ATTENDU que suite à cette nomination, le poste de technicienne comptable est vacant;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l’unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à afficher à l’interne et le cas échéant à l’externe le poste de technicienne comptable;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Johanne Bourdon, présidente du Syndicat et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-06-4394

**ADDENDAS N^{OS} 1 ET 2 – ENTENTE RELATIVE À L’ÉTABLISSEMENT
D’UN PLAN D’AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION
CONTRE L’INCENDIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-
BÉATRIX – DEMANDE DE RÉPONSE AUTOMATIQUE**

ATTENDU que par la résolution 2004-04-2429, les membres du conseil de la municipalité acceptaient de signer une entente relative à l’établissement d’un plan d’aide mutuelle pour la protection contre l’incendie avec la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois;

ATTENDU que le Service de la prévention des incendies de la municipalité de Saint-Charles-Borromée couvre le territoire de la municipalité de Sainte-Mélanie;

ATTENDU qu'il y a lieu de détailler les modalités d'application pour une demande d'assistance automatique, en vertu du schéma de couverture de risques, pour une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Béatrix et une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Mélanie;

ATTENDU que les membres du conseil de la municipalité sont d'accord pour modifier le plan d'aide mutuelle signé avec la Municipalité de Sainte-Béatrix, afin d'y prévoir l'application d'une demande d'assistance automatique;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie, intervenue entre la Municipalité de Saint-Charles-Borromée et la Municipalité de Sainte-Béatrix, soit modifiée de manière à y inclure une demande d'assistance automatique, en vertu du schéma de couverture de risques, pour une partie du territoire de Sainte-Béatrix et une partie du territoire de Sainte-Mélanie;

QUE les modalités d'application pour une demande d'assistance automatique, en vertu du schéma de couverture de risques, soient celles établies aux addendas n^{os} 1 et 2 de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie entre les deux parties;

QUE le maire M. André Hénault et le directeur général et secrétaire-trésorier M. François Thériault soient et sont autorisés à signer lesdits addendas n^{os} 1 et 2 pour et au nom de la Municipalité;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Michel St-Laurent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Béatrix et à M. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2007-06-4395

**VENTE DU VÉHICULE DE MARQUE CHEVROLET VENTURE
2000 – SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

ATTENDU le rapport SI-07-14 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, en date du 14 juin 2007, concernant la pertinence de se départir du véhicule Chevrolet Venture 2000;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à demander des soumissions pour la vente du véhicule Chevrolet Venture 2000 du Service de la prévention des incendies et, à cette fin, à publier une annonce dans les journaux locaux;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Roma Arbour, directeur général adjoint et Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE

2007-06-4396

**POLITIQUE ADMINISTRATIVE ET SALARIALE DES CADRES
MODIFICATION ALLOCATION AUTOMOBILE – COORDONNATRICE
DU SERVICE DES LOISIRS**

ATTENDU que lors de la modification de la politique administrative des cadres en 2006, nous avons omis d'ajuster l'allocation automobile mensuelle de la coordonnatrice du Service des loisirs;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité acceptent de modifier la politique administrative et salariale des cadres en ajoutant après le premier paragraphe de l'article 18.2 le paragraphe suivant :

« À compter du 1^{er} mai 2007, l'allocation mensuelle sera portée à cent neuf dollars (109 \$) et à compter du 1^{er} janvier 2009, ladite allocation sera majorée à cent vingt (120 \$) ».

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-06-4397

Non utilisé – Ce dossier est reporté à une prochaine réunion.

2007-06-4398

EMBAUCHE DE M. MICHEL CAZABON – POMPIER VOLONTAIRE

ATTENDU le rapport SI-07-15 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, daté du 14 juin 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil embauchent M. Michel Cazabon à titre de pompier junior à compter du 19 juin 2007 et fixent sa période de probation à douze (12) mois;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Jacques Fortin, directeur du Service de la prévention des incendies et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

DONS ET SUBVENTIONS – COMITÉ DES LOISIRS

ATTENDU le rapport SL-07-21 préparé par M^{me} Johanne Jean, préposée au Service des loisirs, le 14 juin 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

2007-06-4399

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser la somme de 8 760,80 \$, afin que ce dernier redistribue ce montant aux familles concernées;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Johanne Jean, préposée au Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-06-4400

TRAVAUX DE RESURFACAGE RUE DE LA VISITATION RECOMMANDATION DE PAIEMENT N^o 3

ATTENDU la recommandation de paiement n^o 3 préparée par M. Thierry Freire, ingénieur, datée du 11 juin 2007;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 702,56 \$ à l'entrepreneur Asphalte Générale inc. pour les travaux de resurfacement de la rue de la Visitation;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-06-4401

OFFRE DE SERVICE – GROUPE GAUTHIER, BIANCAMANO, BOLDUC – ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR – ZONES COMMERCIALES

ATTENDU l'offre de service déposée par M^{me} Guylaine Déziel, urbaniste, en date du 14 juin 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité mandatent la firme Groupe Gauthier, Biancamano, Bolduc afin de préparer un projet de règlement pour mieux encadrer les surfaces d'entreposage dans les zones commerciales, le tout conformément à la proposition de services du 14 juin 2007, pour une dépense d'environ 3 000 \$;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Guylaine Déziel, directrice Planification urbaine et à MM. Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-06-4402

RÈGLEMENT N^o 966-2007 – HONORAIRES PROFESSIONNELS DE LA FIRME D'ARCHITECTES ARCAND-LAPORTE – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ

ATTENDU les notes d'honoraires déposées par M. Michel Arcand, architecte, datées du 13 juin 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement 966-2007;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Jean-Pierre Beaulieu
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à payer les sommes ci-après à la firme d'architectes Arcand-Laporte à titre d'honoraires professionnels;

- facture 2164 6 096,33 \$
- facture 2165 3 829,29 \$

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

2007-06-4403

PROJET DE RÈGLEMENT 967-1-2007 – AFFICHAGE MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 CONCERNANT L’AFFICHAGE POUR LES COMMERCES DE VENTE AU DÉTAIL D’AUTOMOBILES NEUVES – ADOPTION

CONSIDÉRANT la loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, et la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

**Sur la proposition de Robert Bibeau
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil adoptent par résolution le projet de règlement 967-1-2007 modifiant le règlement de zonage 523-1989 concernant l'affichage pour les commerces de vente au détail d'automobiles neuves;

QUE la consultation publique quant à l'objet et aux conséquences de ce règlement se tienne au centre communautaire Alain-Pagé le 3 juillet 2007, à 20 h.

ADOPTÉE

2007-06-4404

DEMANDE DE M. JOËL SIMARD – UTILISATION DU PARC MARC-AURÈLE-FORTIN ET CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLIQUES – FÊTE DE QUARTIER – CITÉ BOISÉE

ATTENDU la lettre de M. Joël Simard, datée du 12 juin 2007, concernant une demande d'utilisation du parc Marc-Aurèle-Fortin et de consommation de boissons alcooliques;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent les résidants du secteur de la Cité Boisée à utiliser le terrain du parc Marc-Aurèle-Fortin, le samedi 18 août prochain, pour la tenue d'une fête de quartier et en cas de pluie le 19 août, à y installer un chapiteau et à utiliser de l'électricité;

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent la consommation de boissons alcooliques, à la condition que les responsables du comité organisateur se procurent le permis de la Société des Alcools du Québec;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à mettre à la disposition des organisateurs dix (10) tables de pique-nique et l'équipement nécessaire pour permettre l'alimentation en eau, à partir de la borne-fontaine;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M. Joël Simard et à M. Jean-Pierre Héту, surintendant de la Division des travaux publics.

ADOPTÉE

À VOIX HAUTE – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de soutien financier pour l'organisme À voix haute.

Après discussion et étant donné que cette demande ne rencontre pas les critères de notre politique de dons et subventions, il est décidé de ne pas y donner suite.

2007-06-4405

**TRANSCONTINENTAL – CAHIER SPÉCIAL CONCERNANT LA
FÊTE NATIONALE – OFFRE DE PUBLICITÉ**

ATTENDU l'offre de service de Transcontinental, datée du 23 mai 2007, pour annoncer les activités de la fête de la Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à réserver une page de publicité couleur dans le journal L'Expression du 20 juin 2007, pour une dépense de 1 580 \$, taxes en sus, afin d'annoncer les activités de la Saint-Jean-Baptiste;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Nicole Ducharme, conseillère en publicité, à M^{me} Johanne Jean, préposée au Service des loisirs et à M. Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

DEMANDE DE M^{ME} HENRIETTE BEAUSÉJOUR – UTILISATION DE L'ABRI AU PARC SAINT-JEAN-BOSCO ET AUTORISATION DE CONSOMMER DES BOISSONS ALCOOLIQUES

ATTENDU la lettre de M^{me} Henriette Beauséjour, en date du 5 juin 2007, concernant l'utilisation de l'abri et du parc Saint-Jean-Bosco;

2007-06-4406

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent M^{me} Henriette Beauséjour à utiliser l'abri et le parc Saint-Jean-Bosco, le 5 août prochain, pour la tenue d'une journée familiale;

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent la consommation de boissons alcooliques, à la condition que les responsables se procurent le permis de la Société des Alcools du Québec;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Henriette Beauséjour et à M^{me} Johanne Jean, préposée au Service des loisirs.

ADOPTÉE

2007-06-4407

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER – COMPAGNIE CORPORATIVE DE FINANCEMENT – PARTICIPATION MUNICIPALE

ATTENDU la lettre du 8 juin 2007 de la Fondation québécoise du cancer, concernant une demande d'appui dans le cadre de leur campagne corporative régionale;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Claude Bélanger
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier à verser la somme de 100 \$ à la Fondation québécoise du cancer, à titre d'appui financier, dans le cadre de leur campagne corporative régionale;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. René Charette, président du comité régional Lanaudière de la Fondation québécoise du cancer et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

Information

INFORMATION

- État des activités financières – Revenus et dépenses – Exercice terminé le 30 avril 2007
- Liste des mutations – Mai 2007

**COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC – AVIS DE
CONVOCATION – EXEMPTION DE TOUTE TAXE FONCIÈRE
LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL DE JOLIETTE INC.**

ATTENDU que la Société Saint-Vincent-de-Paul de Joliette inc. a présenté une demande aux fins d'exemption de toute taxe foncière, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale;

2007-06-4408

ATTENDU que les membres du conseil n'entendent pas contester ladite demande;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité informent la Commission municipale du Québec que la Municipalité n'entend pas faire de représentation lors de l'audition de la demande de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Joliette inc.;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à M^{me} Céline Lahaie, notaire, secrétaire de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉE

2007-06-4409

DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE – UTILISATION DE L'ABRI AU PARC SAINT-JEAN-BOSCO ET AUTORISATION DE CONSOMMER DES BOISSONS ALCOOLIQUES

ATTENDU la lettre de l'Association des pompiers de Saint-Charles-Borromée en date du 18 juin 2007, concernant l'utilisation de l'abri et du parc Saint-Jean-Bosco;

**Sur la proposition de Guy Rondeau
Appuyée par Robert Groulx
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent l'Association des pompiers de Saint-Charles-Borromée à utiliser l'abri et le parc Saint-Jean-Bosco le 18 août prochain, pour la tenue d'une journée familiale;

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent la consommation de boissons alcooliques, à la condition que les responsables se procurent le permis de la Société des Alcools du Québec;

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à l'Association des pompiers de Saint-Charles-Borromée et à M^{me} Johanne Jean, préposée au Service des loisirs.

ADOPTÉE

2007-06-4410

**RÈGLEMENT 966-2007 – RÉAMÉNAGEMENT CENTRE
COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ – TRAVAUX ADDITIONNELS**

ATTENDU les estimations de coûts préparées par M. Michel Arcand, architecte, en date des 12 et 14 juin 2007;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le règlement 966-2007 et dans les revenus supplémentaires;

**Sur la proposition de Jean-Pierre Beaulieu
Appuyée par Guy Rondeau
Il est résolu à l'unanimité :**

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent les travaux supplémentaires ci-après, dans le cadre du projet de réaménagement du centre communautaire Alain-Pagé :

- | | |
|--|------------|
| - remplacement des luminaires par des luminaires plus performants dans la grande salle du 2 ^e étage | 10 600 \$ |
| - remplacement des tuiles du plafond de la grande salle du 2 ^e étage | 10 500 \$ |
| - remplacement des diffuseurs de la grande salle du 2 ^e étage | 3 000 \$ |
| - honoraires supplémentaires, architectes | ± 3 000 \$ |
| - honoraires supplémentaires, ingénieurs | ± 1 000 \$ |

QUE copie conforme de la présente résolution soit transmise à MM. Michel Arcand, architecte de la firme Architectes Arcand-Laporte, Denis Girard, coordonnateur de la Division génie et urbanisme et Roma Arbour, directeur général adjoint.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE : 20 h 15

(Signé) André Hénault

André Hénault
Maire

(Signé) François Thériault

François Thériault, urb. M.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier